

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 18 DECEMBRE 2020

Convocation du 12 DECEMBRE 2020

PRESENTS : Roger COSTARD, Maire, Philippe HEURLIN, Valérie GAREL, Dominique LEFORESTIER, adjoints, Jocelyne ROBILLARD, Sylvie GIRAUD, Antoine DIVARD (arrivée à 19 h 38), Tanguy ROQUIER, Anne-Sophie ROUXEL, Marie PRALONG.

ABSENT excusé : Werner BUKENBERGS (pouvoir donné à Sylvie GIRAUD)

SECRETAIRE DE SEANCE : Jocelyne ROBILLARD

Le Maire ouvre la séance à 19h07.

Signature des registres des délibérations : séance du 20/11/2020 (pas de remarques de l'assemblée),

Adhésion au syndicat de préfiguration du Parc Naturel Régional (PNR) de la « Vallée de la Rance »
(2020-12-01)

Le Maire rappelle la réunion d'informations organisée à Guitté le 30/11/2020.

La création d'un syndicat mixte de préfiguration du Parc naturel Régional de la Vallée de la Rance est une émanation de l'association Cœur Émeraude, sa durée de vie est de 3 ans (prévision), il sera chargé de l'élaboration des études et de tous les documents nécessaires à la création du PNR.

Il regroupe 74 communes, la région Bretagne, les Départements des Côtes d'Armor et d'Ille et Vilaine, 4 Etablissements Publics de Regroupement Intercommunal (EPCI). La cotisation de la commune, en cas d'adhésion, sera de 0.50 €/an/habitant (durée 3 ans), pas d'engagement pour la commune d'adhérer au PNR à ce jour, le conseil municipal sera sollicité à ce sujet dans 3 ans (ou plus).

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des votants émet un avis favorable à l'adhésion de la commune au syndicat mixte de préfiguration du PNR tel que présenté.

Proposition dossier de consultation de maîtres d'œuvre : projet de rénovation de l'église (2020-12-02)

Le Maire présente les potentielles pièces du dossier de consultation de maître d'œuvre pour les travaux de l'église : acte d'engagement, cahier des clauses administratives particulières (CCAP), diagnostic, proposées par le cabinet ILEX et soumises pour avis au service juridique du Centre de Gestion des Côtes d'Armor (CDG 22).

Il faut vérifier si le cabinet ILEX qui a réalisé la première étude en 2016 en a la propriété intellectuelle. Il faut mettre en place une commission communale pour travailler sur ce projet.

Réalisation de travaux de mise hors d'eau en attendant la rénovation y compris par du bâchage.

Il faut vérifier les mesures constatées au fissuromètre implanté il y a quelques années sur l'édifice.

Compte-tenu les éléments ci-dessus, le sujet est reporté.

Plan de relance départemental phase 2 : axes ciblés : transition énergétique des bât. communaux, optimisation environnementale du territoire communal, développement de l'économie circulaire, équipements de la pratique sportive (2020-12-03)

Le Maire présente les dispositions du second plan de relance départemental lancé par le Président du Département, le dossier d'appel à projets est à remettre au plus tard le 31/12/2020.

Le projet de city parc évoqué lors de travaux ultérieurs (réunion du 24/10/2020, conseil municipal du 20/11/2020) entre dans le cadre de ce plan, il est en cours de préparation, pour une subvention à hauteur de 80 % du montant HT, les travaux envisagés ne doivent pas dépasser 50 000 € HT.

Départ Anne-Sophie ROUXEL à 20 h 34.

Après délibération, le conseil municipal valide le dossier de l'implantation d'un city parc pour un montant estimatif de 50 000 € HT, autorise le Maire à établir le dossier de demande de subvention à présenter au Conseil départemental.

Propositions devis pour la vérification des installations électriques et de gaz des bâtiments communaux
(2020-12-04)

Madame Dominique LEFORESTIER, Adjointe, présente les devis reçus pour la vérification des installations électriques et de gaz des bâtiments communaux :

SOCOTEC : 798 € TTC,

APAVE :

VERITAS : 1 390.44 € TTC .

A voir : catégorie de classification d'ERP (Etablissement recevant du public) de l'église,

Le service prévention de Groupama viendra vérifier.

Choix du prestataire reporté.

Tarifs communaux 2021 (2020-12-05)

Les tarifs de la salle polyvalente pratiqués en 2020 sont maintenus en 2021, idem pour la location du logement communal soit 400 € mensuel 380 € + 20 € charges OM.

Salle polyvalente :

	Personne physique ou morale – commune hors associations	Personne physique ou morale hors commune	Associations guenroçoises
Forfait 48 Heures « été »	135 €	200 €	Gratuit
Forfait 48 heures « hiver »	155 €	220 €	Gratuit
Forfait rassemblement sans repas, la ½ journée*	30 €	30 €	Gratuit

Été : 1^{er} avril au 30 octobre

Hiver : 1^{er} novembre au 31 mars

* rassemblement familles après obsèques, vin d'honneur, réunion d'entreprise ou d'association externe, exposition, ...

Les tarifs de concessions dans le cimetière seront examinés lors d'une prochaine séance.

Voie de la « Ville Auray » (2020-12-06)

Le Maire donne lecture du courrier transmis par Monsieur et Madame COSTARD Jérôme, domiciliés à la « Ville Auray » : la route qui passe devant leur habitation est implantée sur le domaine privé, elle est utilisée comme voie de circulation ouverte à tous, ils souhaiteraient qu'elle devienne privée.

Le sujet doit être réfléchi avant d'envisager une rencontre avec Monsieur et Madame COSTARD Jérôme.

Demande de subventions (2020-12-07)

Liste des demandes et réponses données :

- Solidarité Paysan : refus,
- La Croix rouge : refus,
- Association des Côtes d'Armor Leucémie Espoir : refus,
- Association des paralysés de France (APF) : refus.

QUESTIONS DIVERSES :

Impression du bulletin communal : le copieur de la mairie utilisé jusqu'alors présente des faiblesses.

Voir le coût d'une impression par une entreprise spécialisée pour 150 exemplaires : SEMACO : 532 €, ADA : 377 €, IDG : 317 €,

Impression mairie : 1.10 € /bulletin sans le papier.

Accord à l'unanimité pour faire imprimer le bulletin de décembre par une entreprise privée.

Location du logement communal : le locataire a quitté le logement le 01/12/2020. Plusieurs demandes recevables sont parvenues en mairie pour un nouveau bail : la candidature de Madame GASTEBOIS Adeline est retenue pour un emménagement début janvier 2021.

Projet achat panneaux lieux-dits : quel logo y inscrire ?

Choix du logo identique à celui des panneaux déjà existants.

Pont de Beaumont (limitation tonnage, travaux de consolidation de l'ouvrage) :

Dinan Agglomération interrogée sur la législation et normes en matière de restriction de circulation vient de fournir les éléments, en outre, elle va prendre en charge l'état des lieux du pont.

Sécurité incendie : les pompiers demandent une réserve d'eau de 120 m³ près du bourg ou création de bouches d'incendie (voir avec la SAUR si le réseau d'eau le permet : 45 m³/H)

Changement d'implantation du container verre : l'entreprise chargée des travaux est retenue (février 2021).

Travaux peinture école : programmés aux vacances d'hiver 2021, il va falloir vider entièrement les 2 classes le 1^{er} samedi des congés (20/02) et réaménager le dernier samedi (06/03), les Elus sont invités à retenir les RV.

Site internet : la convention entre la commune et celle de Plumaudan est en cours d'élaboration.

Projet église : il faudrait créer une association pour récupérer les subventions.

Elections départementales et régionales (double scrutin) : reportées de mars 2021 à juin 2021.

Travaux passage de la fibre : en aérien sur Guenroc, nombreux travaux d'élagage nécessaires.

Calendrier des prochains conseils municipaux (prévisionnel) : 29/01/2021, 12/03/2021, 09/04/2021.

Fin de séance 22 H 20

Le Maire,

la secrétaire de séance,

